

cemoti**Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien**

15 | 1993

La zone de coopération économique des pays riverains de la Mer Noire

Avant-propos**Michel FOUCHER**

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/324>

ISSN : 1777-5396

Éditeur

AFEMOTI

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1993

Pagination :

5-7

ISSN : 0764-9878

Référence électronique

Michel FOUCHER, « Avant-propos », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* [En ligne], 15 | 1993, mis en ligne le 30 mars 2004, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/324>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2019.

Tous droits réservés

Avant-propos

Michel FOUCHER

RÉSUMÉS

La mer Noire, ancien segment maritime du Rideau de fer, connaît un regain d'intérêt depuis 1989. Amorçant une ouverture économique réciproque, onze pays se sont regroupés au sein de la Zone de Coopération Economique de la mer Noire (ZCEMN), créée en juin 1991 à l'initiative de la Turquie, avec l'objectif d'instaurer une zone de libre échange et d'établir de multiples connexions. Mais la Turquie cherche surtout à se rapprocher de la Communauté européenne. Son influence renouvelée sur un espace considérablement étendu répond au souci occidental de combler un vide stratégique sur les marges méridionales de l'ex-URSS. Cependant, cette puissance régionale ne dispose que de moyens limités. Enfin l'aire de la mer Noire, dépourvue d'unité politique, culturelle ou religieuse, rassemble des Etats impliqués dans des logiques de tension. La Grèce, membre à la fois de la ZCEMN et de la CEE, étant un interlocuteur incontournable, le règlement des contentieux gréco-turcs est un préalable à toute politique cohérente et coordonnée sur les marges sud-est de l'Europe.